

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3312 - JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

Corneille Naanga confirme l'usage de la machine à voter



La campagne de sensibilisation à la machine à voter se poursuit dans les milieux ruraux

En mission en Corée du sud de supervision technique de la production à grande échelle des machines à voter et de leur déploiement vers la RDC, Corneille Naanga a déclaré, au cours d'un entretien le 4 septembre avec la presse sud-coréenne, avoir eu des assurances nécessaires quant à la fiabilité de cette technologie adaptée, selon lui, aux réalités de son pays.

« Cette technologie nous a permis de faire des économies. Elle nous permet de faciliter le vote et de fiabiliser le processus électoral », a-t-il indiqué. Et d'informer que près de soixante mille machines à voter sont déjà en route pour la RDC en vue d'y être déployées pendant que sur le terrain se poursuit la sensibilisation de proximité au maniement de cette trouvaille technologique. [Page 3](#)

JUSTICE

Nouveau rebondissement dans l'affaire du Boeing 727 abattu à Kindu en 1998



Le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, a été entendu pendant quatre heures par les enquêteurs belges, le 4 septembre, au sujet de l'avion civil Boeing 727 de l'ex-Compagnie aérienne congolaise, abattu en octobre 1998 aux environs de la ville de Kindu (province de Maniema). Un forfait qu'il avait revendiqué à l'époque sur un média périphérique au nom de la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie dont il fut membre. L'officiel congolais aurait plaidé non coupable en insistant sur le fait qu'il n'avait aucun rôle décisionnel dans cette rébellion et qu'il avait appris l'attaque contre cet avion bien après qu'elle s'était produite. [Page 4](#)

EST DE LA RDC

Plus de deux millions de personnes sensibilisées à contenir l'épidémie d'Ebola

La sensibilisation à la maladie d'Ebola s'intensifie dans les provinces de l'est du pays pour aider la population à être capable de se protéger. L'Unicef et ses partenaires ont atteint plus de deux millions de personnes dans le cadre de cette sensibilisation communautaire, avec des messages de prévention depuis le début de l'épidémie.

Des efforts de sensibilisation et de prévention ont été concentrés dans sept zones de santé, en étroite collaboration avec les communautés locales et 1715 agents communautaires locaux. [Page 5](#)

C1 ET C2 AFRICAINE/QUARTS DE FINALE

Mazembe joue Primeiro d'Agosto, V.Club défie RS Berkane

[Page 5](#)

ÉDITORIAL

Saut

Revenons un instant sur la crise qui a secoué dans les derniers jours le gouvernement français avec la démission de son ministre d'Etat en charge de l'Environnement et de la transition écologique. Non pour nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, à savoir l'agitation politique intérieure qui en a résulté, mais pour parler de ce qui nous concerne très directement, nous humains, à savoir le destin de la planète sur laquelle nous vivons.

Ce qu'à en effet démontré le départ brutal et non programmé de Nicolas Hulot en fin de semaine dernière n'est pas autre chose que l'incapacité des Etats, aussi riches et développés soient-ils, à mettre en place les dispositifs qui permettront de lutter efficacement contre le dérèglement climatique, la dégradation de l'environnement, la fonte des glaces et la montée des océans, la hausse des températures sur les cinq continents, l'aggravation prévisible de la sécheresse sur toute la surface du globe, la déforestation, autant de dérapages dont la combinaison met désormais l'humanité en péril.

Pour comprendre la gravité de la situation à laquelle nous sommes tous confrontés où que nous vivions sur cette Terre, il suffit de considérer le mépris affiché de l'homme de l'Etat le plus riche du monde, les Etats-Unis, envers les engagements pris par la communauté internationale lors de la COP 21, à Paris précisément. Un mépris qui, au-delà de l'inconscience personnelle de Donald Trump dont elle témoigne, confirme que les grandes puissances industrielles, premières responsables du dérèglement climatique, sont en réalité incapables d'agir dans le bon sens pour nous sauver du désastre collectif qui se dessine à l'horizon proche.

Bien au-delà du peuple français, tel est le message que Nicolas Hulot a envoyé de façon claire à la communauté mondiale. Un message que l'on peut résumer en quelques mots de la façon suivante : si les Etats et les gouvernements ne prennent pas très vite les mesures drastiques qui s'imposent afin de protéger la nature contre la suractivité humaine, nous effectuerons un saut dans l'inconnu dont on connaît par avance, hélas !, les effets ; mais ils ne le feront que si l'opinion publique, c'est-à-dire leurs peuples, se mobilisent sur tous les continents pour leur faire entendre raison avant qu'il soit trop tard.

Le Courrier de Kinshasa

PRÉSIDENTIELLE

Antoine Gizenga et Jean Paul Moka débarqués de la course

Le patriarche et secrétaire général du Parti lumumbiste unifié (Palu) et le candidat du Mouvement bleu viennent aussi d'être privés de la course à la magistrature suprême, le 4 septembre au soir, par la Cour constitutionnelle qui a rendu ses arrêts après traitement et examen de leurs requêtes.

Sur les six recours introduits à la Cour constitutionnelle siégeant en matière de contentieux relatif aux candidatures à la présidentielle, quatre ont été rejetés, les disqualifiant ainsi définitivement de l'élection présidentielle. Après Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito, recalés l'un pour condamnation de subornation des témoins à la Cour pénale internationale et l'autre pour conflit d'intérêt avec son ancien parti, le Palu, le tour est revenu au patriarche Antoine Gizenga et Jean Paul Moka d'être aussi mis hors-jeu.

Le secrétaire général du Palu, Antoine Gizenga, a été débarqué pour défaut de qualité de son manda-

taire. En effet, la personne qu'il avait déléguée pour introduire les formulaires au Bureau de réception et de traitement des candidatures de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), en l'occurrence son fils Lugi Gizenga, n'en avait pas qualité. Quant à Jean-Paul Moka, la Cour constitutionnelle a allégué n'avoir eu

passé à vingt-et-un après traitement des requêtes par la Cour constitutionnelle. Seuls les recours de Samy Badibanga et de Marie-Josée Ifoku, initialement invalidés par la Céni pour défaut de nationalité, ont été jugés fondés par la Cour constitutionnelle qui a enjoint la Céni à reconsidérer sa décision en incorporant les deux person-

Seuls les recours de Samy Badibanga et de Marie-Josée Ifoku, initialement invalidés par la Céni pour défaut de nationalité, ont été jugés fondés par la Cour constitutionnelle qui a enjoint la Céni à reconsidérer sa décision en incorporant les deux personnalités sur sa liste définitive des candidats à la présidentielle.

aucune preuve de traçabilité de paiement de la caution (cent mille dollars américains) à la banque. En attendant la publication des listes définitives, le 19 septembre, par la Centrale électorale, le nombre provisoire des candidats à la présidentielle est désormais

sur sa liste définitive des candidats à la présidentielle. Ils avaient bel et bien recouvré leur nationalité congolaise d'origine et en ont fourni des éléments de preuve, à en croire la Haute cour.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Onganga

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Bala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

Corneille Naanga confirme l'usage de l'électronique

En mission de supervision technique de la production à grande échelle des machines à voter et de leur déploiement imminent sur le territoire national, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a déclaré, au cours d'un entretien le 4 septembre avec la presse sud-coréenne, avoir eu des assurances nécessaires quant à la fiabilité de cette technologie adaptée, selon lui, aux réalités de son pays.

« Les élections s'organiseront en décembre avec l'usage de la machine à voter qui est produite ici en Corée du Sud ». Tel est, en substance, le message que le président de la Céni, en séjour de travail depuis quelques jours en Corée du Sud, a transmis à la presse locale au cours d'un échange de quelques heures. À la tête d'une importante délégation composée d'agents et cadres de son institution, Corneille Naanga entend superviser sur place la production technique à grande échelle ainsi que le déploiement vers la République démocratique du Congo (RDC) de la machine à voter et de ses accessoires. L'occasion pour lui de faire, à l'endroit de la presse sud-coréenne qui en avait émis le vœu, l'état des lieux du processus électoral en RDC pour

un meilleur décryptage de son évolution. Face aux journalistes sud-coréens, Corneille Naanga s'est voulu rassurant. Il a présenté un tableau presque parfait du processus électoral dans son pays qui doit inexorablement aboutir à la tenue de trois scrutins directs combinés (présidentiel, législatives nationales et provinciales) d'ici au 23 décembre, conformément au chronogramme électoral dont les différentes étapes sont scrupuleusement respectées par la Céni. D'après le responsable de la Céni, quarante millions d'électeurs sont attendus dans les bureaux de vote lors de ces scrutins. A la présidentielle, la Céni a reçu vingt-cinq candidatures au départ et il n'en reste que vingt et une à concourir après la disqualification par la Cour

constitutionnelle de quatre candidatures inéligibles. Pour cinq cents sièges à l'Assemblée nationale, près de seize mille candidats se sont présentés et sur sept cent quatre-vingts pour l'ensemble des assemblées provinciales, la Céni a enregistré près de vingt mille candidats. Par ailleurs, « quatre-vingt mille bureaux de vote seront ouverts le 23 décembre pour une moyenne de six cents électeurs par bureau et cent cinq mille machines à voter seront utilisées », a ajouté Corneille Naanga.

La machine à voter, une technologie fiable selon la Céni

Autant dire que le travail de la Centrale électorale s'avère immense pour garantir aux Congolais des scrutins trans-

parents, crédibles et réellement démocratiques. Sur le plan de la logistique, Corneille Naanga a fait part à ce niveau aussi de ses assurances, faisant ainsi fi des inquiétudes exprimées récemment par l'ONU qui redoute que la Céni ne soit pas en mesure de répondre aux attentes. Dans la foulée, il a indiqué que près de soixante mille machines à voter sont déjà en route pour la RDC en vue d'y être déployées. A ce sujet, Corneille Naanga a tenu à lever, une fois pour toute, l'équivoque qui entoure le recours à ce système électronique décrié notamment par l'opposition congolaise. Balayant d'un revers de main toutes les appréhensions exprimées sur ces engins dont la fiabilité est remise en cause par certains, le président de la Céni reste convaincu du contraire. « La technologie sud-coréenne nous a convaincus, parce qu'elle correspond plus ou moins aux réalités de notre pays. Cette technologie nous a permis de faire des économies, elle nous

permet de faciliter le vote et nous permet bien entendu de fiabiliser le processus électoral », a-t-il lancé aux journalistes sud-coréens.

Bien plus, il a déclaré avoir reçu les assurances nécessaires quant à la fiabilité de cet outil électronique en s'appuyant notamment sur le rapport favorable des experts congolais qui l'ont précédé en Corée du Sud en vue de l'examiner. Alors qu'au pays le camp anti machine à voter ne faiblit pas comme en témoigne la récurrence des actions de rue menées par des mouvements citoyens, la Céni poursuit sans désespérer la sensibilisation de proximité à cette nouvelle trouvaille technologique. A quelques trois mois et demi de la tenue des scrutins, les différents démembrements de la Céni s'activent, en effet, dans la campagne de sensibilisation de proximité visant à apprendre aux potentiels électeurs comment utiliser la machine à voter.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Jean-Marie Kabengela Ilunga attend de la Cour constitutionnelle la suite de ses requêtes

L'ancien doyen du Barreau de Matete et avocat auprès de la Cour pénale internationale avait saisi, le 21 août, la haute cour pour qu'elle prononce l'inconstitutionnalité de l'utilisation de la machine à voter et le refus d'enrôler les Congolais vivant à l'étranger.

Me Jean-Marie Kabengela Ilunga a rappelé son attente au cours d'une conférence de presse qu'il a animée, le 5 septembre à son cabinet, dans la commune de Kasavubu, à Kinshasa.

Justifiant ses actions devant la haute juridiction, il a expliqué que lorsque la société civile et la politique se mêlent dans les dossiers de la non-utilisation de la machine à voter et que la diplomatie n'est pas en reste, il revenait à lui, en tant que défenseur des droits humains, de pouvoir utiliser les armes en sa disposition, précisément le recours à la justice. « J'ai choisi la Cour constitutionnelle pour deux requêtes en inconstitutionnalité contre la décision de la Céni qui exclut les Congolais de l'étranger du processus électoral, notamment sur l'élection présidentielle, et celle qui fait que l'on puisse utiliser la



Me Jean-Marie Kabengela Ilunga devant la presse / Adiac

machine à voter », a-t-il indiqué. Après avoir scruté les lois du pays, il est convaincu que la machine à voter aux prochains scrutins ne trouvait sa source de légalité et de légitimité dans aucun texte. Me Jean-Marie Kabengela a soutenu que ces décisions qui ne trouvent leur fondement ni dans la Constitution ni dans la loi portant identification des électeurs, encore moins dans la loi électorale et dans l'Accord de la Saint-Sylvestre ne trouvent non plus leur base dans le calendrier publié par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Aussi a-t-

enrôler. « Je me suis envisagé de constater que cette façon de faire dans le chef de la Céni violait les prescrits de l'article 13 de la Constitution qui interdit toute discrimination qui serait faite à l'endroit d'un Congolais du fait de son lieu de résidence. C'est pour toutes ces raisons là que j'avais saisi la Cour constitutionnelle pour qu'elle parvienne à déclarer non seulement la décision de la Céni recourant à la machine à voter mais également les deux lois qui sont intervenues le 19 février 2018 qui cautionnent l'abstention coupable dans le chef de la Céni refusant d'enrôler les Congolais de l'étranger », a argumenté Me Jean-Marie Kabengela.

Une confiance en la justice congolaise

Contrairement à une certaine opinion qui ne fait plus confiance en la justice congolaise, notamment en matière électorale, Me Jean-Marie Kabengela dit continuer à croire en cette justice et pense que le bon droit sera effectivement dit, parce qu'il estime ses requêtes fondées. Il se dit convaincu que la Cour constitutionnelle devait réagir promptement à ses requêtes,

étant donné qu'il s'est agi des matières électorales. Il a relevé que sa démarche ne peut en rien retarder la tenue des élections attendues au mois de décembre. Au contraire, pense-t-il, le respect de la loi en abandonnant la machine à voter et en enrôlant les Congolais de l'étranger permettrait non seulement de se conformer au calendrier mais également rassurerait sur la tenue de bonnes élections. « Les élections sont organisées au vu du calendrier électoral tel que publié par la Céni. Or nulle part dans ce calendrier, il est fait mention de la commande des machines à voter. Au contraire, c'est cet ajout de la machine à voter qui peut retarder la tenue des élections, parce que tout est comprimé dans le temps tel que spécifié par ce calendrier », a-t-il souligné, insistant que la Céni était encore dans le délai pour commander les bulletins de vote et enrôler les Congolais de l'étranger. Pour Me Jean-Marie Kabengela, c'est la Céni qui risque d'alourdir le parcours si elle s'entête à ajouter ce qui n'est pas prévu dans son calendrier.

Lucien Dianzenza

JUSTICE

L'affaire du Boeing 727 de CAL abattu à Kindu exhumée

Le ministre Alexis Thambwe Mwamba a été entendu pendant quatre heures par les enquêteurs belges, le 4 septembre, au sujet de l'avion civil de l'ex-Compagnie aérienne congolaise (CAL), abattu en octobre 1998 aux environs de la ville de Kindu (province de Maniema) par la rébellion du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD).

Le ministre de la Justice se trouve, depuis plusieurs semaines déjà, dans le collimateur de la justice belge qui a ouvert à son encontre une information judiciaire au sujet de l'avion civil Boeing 727 de l'ex- CAL, abattu en plein vol le 10 octobre 1998. Au moment des faits, Alexis Thambwe Mwamba était porte-parole du mouvement rebelle RCD. Celui-ci brassait les mécontents de l'ancien régime Mobutu et les dissidents de l'ex-rébellion de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération opposés à l'époque à Laurent-Désiré Kabila, leur

ex-chef devenu président de la République. En octobre 1998, la guerre entre cette rébellion soutenue par le Rwanda et les troupes gouvernementales faisait rage et tous les coups étaient permis pour fragiliser l'adversaire et prendre le contrôle des opérations. C'est dans ce contexte belliqueux qu'un Boeing 727 de la CAL fut abattu par un tir de missile avec cinquante personnes à bord (quarante-trois civils, essentiellement des femmes et des enfants, et sept membres de l'équipage) alors que les combats se concentraient autour de la ville de

Kindu. Premier à revendiquer par la voie des ondes cet attentat pour le compte du RCD, Alexis Thambwe Mwamba. Il n'avait sans doute pas mesuré la portée de ses propos ni des conséquences qui en résulteraient, encore moins l'effet dévastateur que cela avait provoqué dans le chef des victimes. « *Nous avons abattu un avion civil* », s'était-il plu d'annoncer sur RFI au lendemain du forfait non sans tenter de le justifier en lui trouvant un prétexte. « *Nous avons des informations précises que les renforts venant de Kinshasa arrivaient à Kindu par un avion civil* », avait-il déclaré.

Les familles des victimes et les ONG parties civiles porteront l'affaire devant la justice belge qui s'en était aussitôt saisie du dossier. La plainte fut jugée

recevable par l'avocat belge, Alexis Deswaef, qui a ouvert une enquête visant à établir la culpabilité, avérée ou non, d'Alexis Thambwe Mwamba. Après un long silence, le dossier vient d'être exhumé à la faveur de l'audition du 4 septembre de cet ex-cadre du RCD. Une audition de quatre heures qui n'aurait rien laissé filtrer, si ce n'est que les enquêteurs se sont surtout intéressés au passé de l'actuel ministre de la Justice et à son rôle réel lors de son passage par cette rébellion. « *Les autres aspects du dossier, financier et sur un faux en écriture, auraient été rapidement passés en revue* », a en croire le communiqué diffusé par Laurent Kennes, l'avocat belge du ministre Thambwe Mwamba. Ce dernier aurait plaidé non coupable en insistant sur

le fait qu'il n'avait aucun rôle décisionnel dans cette rébellion et qu'il avait appris l'attaque contre cet avion bien après qu'elle s'était produite. Ne disposant à l'époque ni d'une autorité ni d'une compétence militaire au sein du RCD, il y a lieu de se demander si l'incriminé avait réellement le pouvoir nécessaire d'ordonner un tel attentat terroriste. C'est à ce niveau, pensent maints analystes, que la justice devra creuser pour établir la vérité dont une grande partie est à aller chercher auprès de ceux qui ont géré cette rébellion et qui en incarnaient véritablement l'âme. L'instruction poursuit son cours en attendant que le parquet fédéral belge se prononce sur la compétence effective de la Belgique sur ce dossier.

Alain Diasso

COOPÉRATION

Cent millions de dollars américains pour financer des actions en faveur de la femme

L'initiative de la Banque mondiale permettra d'intervenir dans la prévention et l'endiguement des violences mais également dans la promotion de l'égalité entre les deux sexes. Les bénéficiaires directs du projet de prévention et de lutte contre les violences sexistes se chiffrent à plus de 790 000, dont 400 000 femmes et filles.

Le financement de la Banque mondiale (BM), par le truchement de l'Association internationale de développement qui intervient généralement dans les pays en difficulté, est alloué à la République démocratique du Congo (RDC) pour des actions dans des domaines touchant directement les femmes. La question de la violence vient en priorité dans le projet à mettre en œuvre. Il s'agit de soutenir les victimes des violences sexuelles. Par ailleurs, un autre chantier de grande ampleur se dessine déjà et promet des actions futures plutôt intéressantes. Il y a une détermination à faire évoluer les normes sociales dans le sens de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Le grand défi sera d'arriver à susciter de véritables changements de comportement. Sur le terrain, le projet va s'ap-

puyer sur l'expertise des organisations de la société civile. Au cours des quatre prochaines années, des équipes qualifiées constituées des assistants juridiques, des travailleurs sanitaires et sociaux ainsi que des enseignants et responsables religieux vont se déployer dans les régions bien ciblées de l'est du pays, comme le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, le Maniema et le Tanganyika. En RDC, déplore la BM, il est anormal que 75 % de femmes et 60 % d'hommes trouvent encore normal qu'un mari batte sa femme. D'où l'intérêt de mener également une sensibilisation intensive auprès des hommes et des garçons. Pour la BM, le débat doit s'élargir au niveau de toute la collectivité. Les violences ne sont pas simplement une affaire d'ordre privé, poursuit-elle. Le recul des violences physiques à l'encontre des femmes et des violences sexuelles, du reste une avancée majeure, se confirme même en chiffres. Entre 2007 et 2014, les taux des violences physiques et des violences sexuelles sont passés respectivement de 64 à 52 % et de 33 à 27 %. Mais la BM estime que leur niveau de prévalence reste toujours inacceptable.

Laurent Essolomwa

CAN 2019

La RDC à Monrovia avec Mpoku, Assombalanga, Afobe...

Les Léopards sont au complet dans la capitale libérienne pour affronter les Lones Stars, en dépit de quelques absences de certains joueurs évoluant à l'étranger.

Les Léopards seront accueillis le 9 septembre, à Monrovia, par les Lones Stars du Liberia, en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Le regroupement des joueurs a débuté le 3 septembre, directement à Monrovia. On rappelle d'emblée qu'en première journée, la RDC avait battu à Kinshasa le Congo Brazzaville par trois buts à un.

Florent Ibenge avait dressé une liste de vingt-six joueurs. Déjà l'attaquant-vedette de la sélection, Cédric Bakambu de Beijing Guoan, en Chine, n'a pas été repris parmi les vingt-six. Le manque d'un passeport biométrique a été la raison avancée pour expliquer cette absence qui a suscité moult réactions, jusqu'à celle de son père pour dissiper l'écho d'une quelconque crise entre lui et le sélectionneur. « *Florent Ibenge connaît Bakambu depuis qu'il a 12 ans. Bakambu est comme son fils, il ne peut y avoir de conflit entre eux* », a-t-il recadré les choses.

Outre Bakambu, d'autres joueurs évoluant en Europe n'ont pas répondu aux convocations, indisponibles pour ce match, notamment Arthur

Masuaku de Westham, Neeskens Kebano de Fulham et Yannick Bolasie d'Aston Villan en Angleterre ainsi que Jordan Ikoko de Guingamp en France. On a ajouté aussi le gardien Matamî Vumi Ley d'Al en Arabie saoudite. Il a été remplacé par Joël Kiassumbua qui a quitté Lugano pour Servette de Genève, en Suisse.

Les joueurs présents à Monrovia

Le 5 septembre, l'équipe a affiché complet, en dehors du milieu relayeur Chikito Lema Mabidi du Raja de Casablanca qui était du reste en route, a indiqué Jerry-Gerard Angengwa, de la Fédération congolaise de football association. Ainsi, les joueurs présents à Monrovia sont les gardiens de but Kiassumbua Joël (Servette/Suisse), Mossi Ngawi Anthony (Chiasso FC/Suisse) et Mabruki Nathan (DCMP) ; les défenseurs Issama Mpeko Djos (Mazembe), Djuma Shabani (V.Club), Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Moke Abro Wilfred (Koniaspor/ Turquie), Luyindama Nekadio Christian (Standard de Liège/Belgique), Bangala Litombo Yannick (V.Club) et Ungenda Muselenge Bobo (Primeiro do Agosto/Angola).

On note aussi la présence des milieux de terrain Munganga Omba Nelson (V.Club), Maghoma Jacques (Birmingham City/Angleterre), Mpoku Ebunge Paul-José (Standard

de Liège/Belgique), Lema Mabidi Chikito (Raja Club de Casablanca/Maroc) et Ngoma Luamba Fabrice (V.Club) ; et les Attaquants Mubele Ndombe Firmin (Toulouse/France), Kabananga Kalonji Junior (Astana/Kazakhstan), Meschak Elia Lina (Mazembe), Bolingi Mpangi Jonathan (Antwerp/Belgique), Afobe Tunani Benik (Stoke City/ Angleterre), Assombalanga Britt (Middlesbrough/Angleterre), Akolo Chadrack (Stuttgart/Allemagne).

Notons-le, les Lones Stars du Liberia jouent à domicile après avoir été laminés en première journée à l'extérieur par les Warriors du Zimbabwe par zéro but à trois. L'équipe est entraînée depuis 2014 par l'un des deux monuments du football libérien, James Debbah, coéquipier en sélection à l'époque de Mister George Weah, aujourd'hui président de la République.

Debbah s'appuie sur son duo d'attaque composé de l'expérimenté Zah Rahan Krangar (33 ans) de Madura United en Indonésie (où il compte quatre buts et quatre passes décisives en dix-neuf matchs) et du jeune Sylvanus Nimely (20 ans), espoir du football national et appartenant à Spartak de Moscou. Actuellement, il évolue dans l'équipe réserve en deuxième division où il a inscrit trois buts en neuf matchs joués.

Martin Engimo

LUTTE CONTRE EBOLA

Plus de deux millions de personnes sensibilisées à contenir l'épidémie

La campagne de conscientisation communautaire s'intensifie dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) pour aider la population à être capable de se protéger contre la maladie.

L'Unicef et ses partenaires ont atteint exactement deux millions quatre cent-cinquante-quatre personnes avec des messages de prévention d'Ebola, depuis le début de l'épidémie dans l'est du pays. Des efforts de sensibilisation et de prévention du virus de la maladie ont été concentrés dans sept zones de santé, en étroite collaboration avec les communautés locales et mille sept cent quinze agents communautaires locaux.

Le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RDC, soutient que grâce à la sensibilisation, un nombre croissant de communautés est désormais au courant de la maladie du virus Ebola et de la manière de prévenir sa transmission. « La participation active des communautés concernées est essentielle pour arrêter la propagation de la maladie. Nous travaillons en étroite collaboration avec elles pour promouvoir le lavage des mains et les bonnes pratiques d'hygiène, pour qu'elles acceptent des enterrements dignes et sécurisés et pour identifier rapidement et aider les personnes susceptibles d'être infectées par le virus », a-t-il déclaré.

Sur le terrain, plusieurs activités sont menées, notamment la communication interpersonnelle, les animations publiques, les émissions sur les radios communautaires, les activités de porte-à-porte, des réunions d'églises et de groupes de jeunes. Les messages de prévention sont partagés en français, lingala, swahili et nande, afin que chacun puisse apprendre à se protéger contre le virus et aider à contenir sa propagation.

Des survivants d'Ebola sensibilisent

Huit survivants d'Ebola ont rejoint les équipes de communication. Ils partagent leurs expériences avec les communautés locales et soulignent l'importance de la détection précoce ainsi que du traitement des personnes présentant des symptômes de cette maladie.

L'Unicef continue de mettre les enfants au cœur de sa réponse à l'épidémie. En soutien aux autorités locales, depuis le début de son intervention, l'agence onusienne et ses partenaires ont briefé et impliqué deux mille cinq-cent soixante dirigeants influents et représentants de différents réseaux sociaux et professionnels dans des activités de communication, sensibilisé plus de quatre mille cinq cents personnes éligibles à la vaccination contre le virus Ebola aux avantages du vaccin.

Ils ont également fourni de l'eau potable à plus de cinq cent mille personnes dans les zones touchées ; assisté quatre-vingt-onze enfants et orphelins non accompagnés ainsi que cent une familles directement affectées par la maladie; formé plus de cent cinquante travailleurs psychosociaux pour soutenir les familles touchées et leurs enfants, formé et déployé sept nutritionnistes pour assurer le suivi nutritionnel des patients pris en charge dans les centres de traitement Ebola de Mangina et de Beni ...

Blandine Lusimana

C1 ET C2 AFRICAINE/QUARTS DE FINALE

Mazembe joue Primeiro d'Agosto, V.Club défie RS Berkane

La Confédération africaine a procédé, le 3 septembre au Caire, en Egypte, au tirage au sort des clubs qualifiés pour la suite de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération. Les deux congolais encore dans la course connaissent désormais leurs adversaires.

Le TP Mazembe de Lubumbashi affrontera Primeiro do Agosto d'Angola, club qui emploie le défenseur international congolais Bobo Ungenda, actuellement au Liberia avec la sélection nationale pour le match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Cameroun 2019. Mazembe est sorti premier de son groupe devant Entente Sétif, USM Alger et Difaa El Jadida. Les Corbeaux du Grand Katanga auront à faire face aux Angolais récents champions de leur pays.

Primeiro do Agosto a pris la deuxième place du groupe D derrière l'Etoile sportive du Sahel mais devant Zesco Utd de la Zambie et Mbabane Swallows du Swaziland. Entraîneur adjoint de Mazembe, David Mwakasu s'est dit satisfait du tirage, même si cela n'est pas du tout un cadeau.

« Je suis satisfait parce qu'on connaît désormais notre adversaire. Nous nous sommes bien préparés pour recevoir n'importe quelle formation parmi les qualifiées. Nous préférons jouer contre un adversaire coriace plutôt qu'une équipe inconnue, qui semble être de seconde zone. Mais là, Primeiro do Agosto est un grand club. C'est depuis longtemps qu'il participe en compétitions africaines. Ce n'est pas par hasard qu'il s'est qualifié au détriment de Zesco United, qui est une grande formation de la Zambie et de l'Afrique aussi. Primeiro do Agosto



...et V.Club connaissent leurs adversaires des quarts de finale de la C1 et C2 africaine



Mazembe ...

est une équipe à prendre au sérieux, puisque ce n'est pas par hasard qu'elle est arrivée à cette étape », a-t-il laissé entendre.

V.Club pense demi-finale...

En Coupe de la Confédération, l'AS V.Club - qui a terminé la phase de poules en deuxième position après sa défaite en dernière journée à Abidjan face à Asec Mimosas- fera face à la formation de Renaissance sportive de Berkane du Maroc. Le match aller se jouera le 16 septembre à Kinshasa avant la seconde confrontation le 23 septembre en terre chérifienne. En cas de succès à cette étape, V.Club se mesurera les 3 et 24 octobre (aller et retour) en demi-finale au vainqueur de la double opposition entre El Masry d'Egypte et l'USM Alger.

De Monrovia au Liberia où il se trouve avec la sélection de la RDC pour le match de la deuxième journée des éliminatoires CAN 2019, le sélectionneur Florent Ibenge, en-

traîneur principal de V.Club, a indiqué sur universgroupetelevision.com : « Aucun tirage n'est facile à cette étape de la compétition. Ils auront l'avantage de recevoir au

retour. Mais le problème est simple, on veut aller en demi-finale. Il faut donc qu'on soit meilleur qu'eux sur ces deux matchs. On aura le temps de bien connaître l'adversaire avant le match mais il y a un certain Alain Traoré qui vient d'arriver là-bas et c'est un gros calibre ». Et il a ajouté : « Un match ne ressemble pas à un autre et l'envie d'aller en demi-finale doit suffisamment nous transcender pour atteindre cet objectif en réussissant deux gros matchs face à Renaissance de Berkane ».

A propos des prestations difficiles de V.Club sur les terrains adverses en matchs de groupes, Florent Ibenge a promis de s'y pencher. « On a mal voyagé lors des deux dernières sorties en encaissant deux buts. En première mi-temps en plus. On doit absolument corriger cela. Si au premier match on a encaissé sur phase de jeu, au second, c'était sur coup de pied arrêté. Des choses à corriger dans notre concentration lors de ces deux matchs, parce que malgré tout, il y avait de la place pour mieux faire », a-t-il assuré. Rappelons-le, RS Berkane a fini premier dans un groupe B composé d'Al Masry d'Egypte (deuxième qualifié), Al Hilal Omdurman du Soudan et UD Songo de Mozambique. Les autres quarts de finale mettent aux prises, d'une part, Cara du Congo Brazzaville à Raja de Casablanca (qui a fini premier du groupe de V.Club) et de l'autre, Rayons Sport du Rwanda à Enyimba d'Aba du Nigeria.

Martin Enyimo

SORTIE DE CRISE

Les leaders politiques et sociaux exigent un dialogue inclusif

Les chefs des partis s'élèvent contre l'idée d'amnistie voulue par les groupes armés contenue dans les conclusions de leurs rencontres, la semaine dernière, à Khartoum et à Bouar.

Depuis la fin des travaux de recherche de solution pour la sortie de crise tant par la feuille de route que récemment par l'implication russe à travers la rencontre de Khartoum (Soudan) qui a vu la création du Rassemblement centrafricain, les réactions fusent de toute part, en commençant par les groupes armés, les leaders politiques et la société civile. C'est dans ce contexte que la plate-forme des partis politiques et organisations de la société ci-

vile a brisé le silence pour critiquer l'impunité demandée par les groupes armés. Selon eux, ces groupes n'ont pas de légitimité pour demander cela. Le cadre restreint du dialogue n'est pas du goût du Conseil des leaders politiques et sociaux (CLPS). « *Le Conseil des leaders politiques et sociaux appelle le gouvernement à intégrer les aspirations des forces vives de la nation qui se sont clairement exprimées sur l'organisation d'un*

dialogue à caractère inclusif et en territoire centrafricain », a appelé Jean Serge Wafio, coordonnateur du CLPS.

Face au Rassemblement centrafricain sur lequel le gouvernement balbutie, ces leaders ne tarissent pas de proposition allant à l'encontre des groupes armés en mettant sur la table une approche inclusive où toutes les questions doivent être discutées.

Cette prise de position s'inscrit dans le cadre du bilan et constitue une patate chaude entre les mains du gouvernement sommé d'adopter une position claire et compréhensive par tous.

NORD-EST

Difficile accès des déplacés de Bria à de l'eau potable

Les humanitaires sont empêchés par les groupes armés d'approvisionner la population vulnérable sur le site de PK3 et autres. Une situation déplorable par les notables de la région.

Outre les problèmes que rencontrent les déplacés de Bria s'ajoute la pénurie d'eau potable dont les organisations humanitaires assurent la distribution sur le plus grand site de PK3. Cette situation est d'autant plus inquiétante pour la population des déplacés qui craignent les maladies diar-

rhéiques et hydriques. C'est dans ce contexte que les humanitaires et les déplacés appellent à l'amélioration des conditions sécuritaires pour éviter le pire.

Un notable de la localité a souligné le mauvais comportement des hommes en armes qui se substituent à l'Etat. « *Ils ont érigé des*

barrières interdisant l'entrée et la sortie des personnes qui se trouvent sur le site de PK3. Nous notons aussi des cas d'enlèvement et de pillages des biens par des hommes en armes », a-t-il déploré.

La même autorité a noté le blocage du couloir humanitaire par ces hommes en armes. « *Ces combattants empêchent même les Médecins sans frontières qui apportent de l'eau aux déplacés d'y entrer, malgré un nombre pléthorique des déplacés. C'est vraiment regrettable* », a décrié cette autorité morale de la ville.

La ville de Bria est fragilisée par des hostilités au relent communautaire depuis le repli de la Séléka dans cette localité.

« Ces combattants empêchent même les Médecins sans frontières qui apportent de l'eau aux déplacés d'y entrer, malgré un nombre pléthorique des déplacés. C'est vraiment regrettable »

ENERGIE HYDROÉLECTRIQUE

Une société chinoise va améliorer l'accès à l'électricité de Bangui

China Gezhouba Group Corporation s'emploiera, d'ici peu, au renforcement de l'usine de production de l'électricité de Boali II, à environ 96 km à l'ouest de la capitale.

La délégation centrafricaine au Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, qui a donné l'information le 4 septembre, a indiqué que le but est d'augmenter de cinq mégawatts la capacité de production de

l'usine de Boali II.

L'un des objectifs de cette coopération est d'améliorer la distribution de l'électricité à Bangui et ses environs. L'acte d'engagement de la réalisation du marché des travaux d'électricité de Boali II, fi-

nancés par la Banque africaine de développement, a été signé le 2 septembre, en marge du Sommet de Beijing, en présence du président centrafricain, Faustin-Archange Touadera, et de l'ambassadeur de Chine en Centrafrique, Chen Dong.

La localité de Boali est dotée de trois usines de production hydroélectrique, à savoir Boali I, fruit de la coopération franco-centrafricaine depuis 1954 ; Boali II acquise grâce à la coopération avec la Yougoslavie en 1978 ; enfin, Boali III, ne disposant pas jusque-là d'une turbine au bas du barrage. Les usines de Boali I et de Boali II sont obsolètes, ne répondant plus aux besoins des habitants de la capitale et de ses environs, d'où les récurrents délestages entretenus par la société centrafricaine de l'Energie.

Xinhua



BRÈVES

MADAGASCAR

Les campagnes électorales sur « l'île pauvre » de Madagascar figurent parmi les plus chères de la planète, affirme une récente enquête, dont la publication a relancé le débat sur le financement des partis politiques, à quelques semaines des élections générales. Financée par l'Union européenne, l'étude réalisée par le chercheur Manuel Wally affirme que l'actuel président, Hery Rajaonarimampianina, aurait englouti quarante-trois millions de dollars pour sa campagne victorieuse de 2013. Avec 21,50 dollars dépensés pour chaque voix obtenue, l'actuel chef de l'Etat malgache devance son homologue kényan, Uhuru Kenyatta (21,16 dollars), très loin devant les deux rivaux de la dernière course à la Maison-Blanche en 2016, Hillary Clinton (19,92 dollars) et Donald Trump (12,61 dollars). A titre de comparaison, ils ont coûté 1,21 euro par électeur au Français François Hollande pour succéder à Nicolas Sarkozy en 2012. L'auteur de l'étude plaide donc pour une limitation des dépenses de campagne à Madagascar.

AFRIQUE DU SUD

Un syndicat sud-africain, représentant en majorité les Blancs, a lancé, le 3 septembre, un mouvement de protestation contre un plan de participation des salariés initié par le géant de la chimie Sasol qu'il juge discriminatoire car réservé aux seuls Noirs. Le groupe sud-africain Sasol a annoncé, l'an dernier, sa volonté de faire passer à 25% la part de son capital détenu par des Noirs, notamment en leur distribuant des actions gratuites. En Afrique du Sud, la loi impose aux entreprises locales de réserver une part de leur capital ou de leurs emplois à la majorité noire du pays, afin de réparer les injustices héritées du régime raciste blanc de l'apartheid. Sa mobilisation a débuté lundi par une série « d'actions de protestation » dans l'entreprise et devrait culminer ce jeudi par un arrêt de travail en bonne et due forme. Sasol emploie environ trente et un mille personnes dans trente-trois pays.

NIGERIA

Le pays a exigé du géant des télécoms sud-africain, MTN, le paiement de deux milliards de dollars d'arriérés d'impôts, quelques jours après lui avoir ordonné le rapatriement de 8,13 autres milliards sortis à ses yeux illégalement. Après un examen approfondi, MTN-Nigeria pense avoir totalement payé les montants dus dans le cadre de ce différend fiscal. La révélation, à la surprise générale, de cette ardoise fiscale a fait perdre le 4 septembre au titre MTN jusqu'à 7,5% de sa valeur, presque à son plus bas niveau depuis dix ans. La Banque centrale nigériane a engagé, la semaine dernière, un bras de fer avec le géant des télécoms, en lui ordonnant de rapatrier dans ses coffres plus de huit milliards de dollars. Elle a épinglé, dans la foulée, les quatre banques qui ont effectué ces transferts d'argent entre 2007 et 2015 sans avoir, selon ses accusations, rempli les formulaires nécessaires ou avec des titres frauduleux. Elles devront lui payer une amende de 5,87 milliards de nairas.

BOTSWANA

Au moins quatre vingt-dix éléphants ont été retrouvés morts, leurs défenses d'ivoire méthodiquement arrachées, ces dernières semaines, victimes d'une des vagues de braconnage les plus meurtrières recensées récemment sur le continent africain. Ce décompte macabre a été réalisé par l'ONG Eléphants sans frontières, lors d'un recensement aérien de la population de pachydermes du pays conduit avec le ministère botswanais de la Faune sauvage et des parcs nationaux. La plupart ont été tués par « des balles de gros calibre », selon le responsable de l'ONG Mike Chase, près de points d'eau de la célèbre réserve du delta de l'Okavango, dans le nord du pays. Coïncé entre la Zambie et l'Afrique du Sud, le Botswana abrite la plus grande population africaine d'éléphants en liberté, évaluée à encore cent trente-cinq mille animaux en 2015. L'Union internationale pour la conservation de la nature révèle qu'environ trente mille pachydermes sont victimes chaque année du braconnage.

RWANDA

Un parti d'opposition va entrer au parlement à l'issue des législatives du 3 septembre, selon des résultats provisoires publiés le 4 septembre. Une victoire symbolique qui ne remet toutefois pas en cause l'hégémonie du président, Paul Kagame, et de sa formation. Le Parti démocratique vert de Frank Habineza, seul parti d'opposition toléré, a obtenu 5% des suffrages, soit le minimum requis pour siéger au parlement. Il obtient ainsi deux sièges de députés sur les quatre-vingts que compte la chambre basse du parlement. Cinquante-trois des quatre-vingts sièges étaient mis en jeu aux législatives, lors desquelles quelque sept millions de Rwandais ont voté. Les vingt-sept sièges restants sont réservés aux femmes, aux jeunes et à des handicapés physiques élus par des conseils, comités et organisations spécifiques. Les résultats définitifs sont attendus pour le 16 septembre.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

LIBYE

L'ONU annonce un accord de cessez-le-feu

Le document a été signé entre les groupes armés impliqués dans les combats près de la capitale, Tripoli, qui ont fait au moins cinquante morts, depuis le 27 août.



L'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé (DR)

Sous l'égide de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, un accord de cessez-le-feu a été conclu et signé pour mettre fin à toutes les hostilités, protéger les civils et sauvegarder les biens publics et privés.

La tâche de la Mission des Nations unies en Libye (Manul) s'annonce ardue compte tenu du nombre de belligérants impliqués dans des combats, qui ont fait au moins cinquante morts et cent trente-huit blessés, selon un dernier bilan officiel. Les combats ont provoqué le déplacement de mille huit cent-vingt-cinq familles qui se sont réfugiées dans des villes voisines ou dans d'autres quartiers plus sûrs, dans la capitale libyenne, selon le ministère des Affaires des déplacés dépendant du gouvernement d'union nationale (GNA).

Un tiers des familles coincées dans les combats a refusé de quitter les maisons par crainte d'actes de pillages et de vols. Une grande partie des familles restées sur place a un besoin urgent de nourriture et d'eau, selon un rapport de ce ministère, qui fait état d'attaques contre les secouristes et de vol d'ambulances, sans préciser les auteurs de ces agressions.

Le rapport s'attend à une nouvelle vague de déplacés si les combats se rapprochent du centre de la capitale. Ceux-ci opposent des groupes venus de Tarhouna et Misrata (ouest) à des groupes armés tripolitains théoriquement sous l'autorité du GNA. Mais cet exécutif est accusé de s'être livré à des milices, dont dépend sa sécurité et celle de Tripoli, depuis son entrée en fonctions, en mars 2016.

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, Tripoli est sous la coupe de milices en quête d'argent et de pouvoir, se livrant à une lutte acharnée pour la domination de la capitale.

J.M.L. et AFP

DROITS DE L'HOMME

L'UE appelle N'Djamena à abolir la peine de mort

Le Tchad est invité à rejoindre les autres Etats de l'Union africaine qui ont décidé de ne plus appliquer la peine capitale.

« L'Union européenne invite le Tchad à s'associer à la majorité des pays de l'Union africaine qui, à ce jour, ont accepté d'abolir la peine de mort ou d'appliquer de facto un moratoire sur les exécutions à titre de première étape vers l'abolition de la peine de mort », a indiqué le communiqué de l'Union européenne (UE), publié le 4 septembre.

En effet, la publication de ce communiqué intervient dix jours après la condamnation à mort de quatre Tchadiens pour faits de terrorisme. Plus précisément, lors de l'assassinat, en juin à N'Djamena, d'une commerçante de nationalité chinoise.

Selon le ministre tchadien de la Justice, Djimet Arabi, pour respecter la décision de la Cour d'appel, les meurtriers ont été condamnés pour faits de terrorisme et devraient être exécutés.

Notons que le Tchad avait aboli, en 2016, la peine de mort, à l'exception des faits qui sont liés aux affaires de terrorisme.

Rock Ngassakys

AFRIQUE

La France renforce son aide au développement

Le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, a annoncé, le 3 septembre à Paris, la hausse d'un milliard d'euros de son aide au développement en 2019 destinée aux pays pauvres et fragiles.



Jean-Yves Le Drian

« L'Afrique et les pays les moins avancés en seront les premiers bénéficiaires (...), notamment l'ensemble Sahel qui est essentiel », a déclaré Jean-Yves Le Drian, lors d'une conférence

le traitement des crises et des fragilités d'autre part (...) bénéficieront chacune d'environ deux cents millions d'euros supplémentaires. Le solde sera consacré aux questions de gou-

« Dans un monde où les logiques de puissances s'expriment de plus en plus fortement, notre aide au développement crédibilise évidemment notre parole et notre action politique et diplomatique »

de presse au siège de l'Agence française de développement (AFD) à Paris, citant « dix-huit pays africains et Haïti » ciblés.

L'aide française se faisait principalement ces dernières années sous la forme de prêts à destination de pays émergents solvables. Elle va désormais être en partie réorientée « vers les pays pauvres et fragiles », grâce à un quadruplement des dons qui passeront de trois cents millions d'euros à 1,3 milliard l'an prochain.

Par secteur, « jusqu'à la moitié de l'enveloppe supplémentaire, c'est à dire cinq cents millions d'euros, pourra être allouée à l'éducation, à la jeunesse, à l'égalité femme-homme, à la santé et à la nutrition. Autres grandes priorités, le climat et la biodiversité d'une part,

vernance », selon l'homme du Quai d'Orsay venu débattre de la nouvelle politique d'aide de la France.

A ses côtés, le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux, a salué « une inflexion tout à fait historique » tout en reconnaissant « un gros défi » à relever pour ses services. « Il faut qu'on arrive à susciter, à structurer, à instruire un nombre beaucoup plus élevé de projets », a-t-il signifié, ajoutant: « Tout notre réseau est en train d'identifier des nouveaux projets et d'accélérer nos procédures ».

L'AFD va bientôt intégrer en son sein les techniciens d'Expertise France qui a créé un fonds d'investissement de six cents millions d'euros avec la Caisse des dépôts. Elle est désormais capable de donner, de prêter, de

« Jusqu'à la moitié de l'enveloppe supplémentaire, c'est à dire cinq cents millions d'euros, pourra être allouée à l'éducation, à la jeunesse, à l'égalité femme-homme, à la santé et à la nutrition. Autres grandes priorités, le climat et la biodiversité d'une part, le traitement des crises et des fragilités d'autre part (...) bénéficieront chacune d'environ deux cents millions d'euros supplémentaires. Le solde sera consacré aux questions de gouvernance »

financer et d'expertiser. Elle développe une ambition nouvelle, avec une priorité, l'Afrique. « On a recruté plus de cinq cents nouveaux collaborateurs depuis deux ans. Donc, on faisait huit milliards d'euros au moment de la Cop21 en 2015, on est passé à dix milliards et on vise quatorze milliards l'année prochaine en 2019. On est donc en pleine transformation et la maison change de format », souligne son directeur général.

Le président Emmanuel Macron s'est engagé à doper l'AFD, tombée à 0,38% du revenu national brut en 2016, pour la faire passer à 0,55% à la fin de son quinquennat, en 2022. Ce niveau reste toutefois en-deçà de l'objectif international de 0,7% atteint par le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Le renforcement de l'aide française « marque la volonté de retour de la France » sur ce terrain, a déclaré Jean-Yves Le Drian. « Dans un monde où les logiques de puissances s'expriment de plus en plus fortement, notre aide au développement crédibilise évidemment notre parole et notre action politique et diplomatique », a-t-il souligné. Ainsi, la France entend mettre les bouchées doubles pour concurrencer la Chine-grand maître-, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le ramdam diplomatique auquel se prêtent les grandes puissances annonce-t-il les signes avant-coureurs du développement de l'Afrique ? L'avenir nous en dira tant.

Josiane Mambou Loukoula

MALI

Ibrahim Boubacar Keita investi pour un second mandat

Le président réélu le 12 août dernier a été investi, le 4 septembre, par la Cour suprême du pays lors d'une cérémonie solennelle tenue au Palais de la culture Amadou-Hampâté-Ba de Bamako.

Ibrahim Boubacar Keita, tout de blanc vêtu pour la circonstance, a prêté serment devant les membres de la Cour suprême présidée par Nouhoum Tapily qui l'a envoyé à sa mission de magistrat suprême pour cinq ans.

« Je jure devant Dieu et le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la Constitution et la loi, de remplir mes fonctions dans l'intérêt supérieur du peuple, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national. Je m'engage solennellement et sur l'honneur à mettre tout en oeuvre pour la réalisation de l'unité africaine », a déclaré le président Keita.

Pour lui, il s'agit, entre autres, de rallumer la flamme de la renaissance et de l'espoir dans les coeurs en engageant le Mali sur la voie du dialogue ; garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire national afin de redonner confiance aux Maliens et aux étrangers désireux d'investir dans le pays ; rassembler les Maliens autour de l'accord de paix et de

réconciliation issu du processus d'Alger ; circonscrire les violences intercommunautaires à connotation ethniques qui menacent les fondements de l'unité nationale ; bannir toutes les formes d'exclusion ; cultiver l'amour du travail et encourager la culture de l'excellence ; engager une véritable lutte contre la corruption, le népotisme, la délinquance financière...

« Quand on fait de grandes choses, il est difficile de plaire à tout le monde », a rappelé à Ibrahim Boubacar Keita, le procureur général auprès de la Cour suprême, Wafi Ougadeye, en lui conseillant de ne s'occuper que de « l'intérêt supérieur » de la nation malienne.

« Je suis le président de toutes les Maliennes et de tous les Maliens », a affirmé Ibrahim Boubacar Keita en « père de la nation ».

« La République n'appartient à personne... Je serais implacable avec tous ceux qui bafouent nos lois et valeurs ».

C'est un message de rassemblement pour un avenir radieux du Mali qu'il a livré pour la circonstance.



ibrahim Boubacar keita (DR)

tance. « Le Mali revient de loin », a-t-il souligné.

Consolider les acquis des cinq premières années

pendant les cinq premières années ». Ce dernier mandat a été placé sur le thème « Notre grand Mali avance » qui est le projet de société sur la base duquel il a été réélu. A ce titre, il a rappelé que la mise en oeuvre intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale sera sa « priorité absolue », proposant au peuple malien un contrat fondé sur la confiance.

Le président de la Cour constitutionnelle, Nouhoum Tapily, a assuré le président Keita du soutien de la famille judiciaire pour

l'accomplissement de sa mission, notamment dans la lutte implacable que le chef de l'Etat a promis d'engager contre des fléaux comme la corruption.

Toute en tendant la main à ceux qui continuent à contester son élection, le chef de l'Etat a prévenu : « La République n'appartient à personne... Je serais implacable avec tous ceux qui bafouent nos lois et valeurs ».

Le mandat du président Ibrahim Boubacar Keita a pris effet le 4 septembre 2018 pour prendre fin le 3 septembre 2023.

ZAMBIE

Aucun cas d'Ebola à Lusaka

Les autorités zambiennes de la santé ont réfuté, le 4 septembre, les informations selon lesquelles le pays aurait enregistré son premier cas de la maladie.

Certains médias locaux ont rapporté que la Zambie avait enregistré son premier cas d'Ebola le 3 septembre, suite à l'admission d'un patient de 41 ans à l'hôpital Levy Mwanawasa à Lusaka, capitale du pays. Mais un ministre zambien a indiqué que le patient, qui a été placé en quarantaine à l'hôpital, ne souffrait pas d'Ebola mais de septicémie, bactérie qu'on trouve dans le sang qui apparaît avec de graves infections.

Il a expliqué que les tests effectués en laboratoire sur le patient ont écarté toute présence du virus Ebola, ajoutant qu'il n'y avait aucune raison de céder à la panique.

Le ministre zambien a déclaré aux journalistes, lors d'une conférence de presse, que l'admission du patient à l'hôpital montrait le bon fonctionnement du système élevé de surveillance mis en place dans le pays depuis la déclaration de l'épidémie en République démocratique du Congo (RDC).

Il a fait remarquer que le gouvernement avait renforcé les mesures de surveillance aux frontières avec la RDC, ajoutant que des équipes de surveillance rapide ont été mises en place dans tous les districts situés à la frontière avec la RDC.

« Permettez-moi de saisir cette opportunité pour informer la population que contrairement aux informations qui circulent sur les médias sociaux, il n'y a pas de cas d'Ebola en Zambie », a-t-il affirmé.

« Tout est sous contrôle et il n'y a pas lieu de céder à la panique car le gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la prévention, la vigilance et les réponses contre Ebola », a-t-il ajouté.

NIGER

Lancement d'une opération «Niamey verte»

Une campagne de plantation de plusieurs milliers d'arbres, initiée par la première dame du pays, Lalla Malika Issoufou, a démarré le 3 septembre dans la capitale, en prélude au sommet de l'Union africaine (UA) que le pays va accueillir en juillet 2019.

L'opération a démarré sur le site de l'esplanade de la mosquée des grandes prières de Niamey (centre-ville), où ont été plantés cinq cents arbres fruitiers, en présence des membres du gouvernement et des autorités de la ville de Niamey. A terme, il est prévu

« Si chacun de nous joue sa partition dans le sens de protéger l'environnement, des progrès importants (seront) alors réalisés »

de planter plus de cinquante mille arbres dans la capitale, précisément le long des différentes artères et au niveau des espaces verts.

Cette action, selon ses initiateurs, en plus de contribuer à améliorer le cadre de vie de toute la communauté, participe également à l'embellissement de la ville de Niamey à l'occasion du sommet de l'UA, pour lequel plus de quatre mille invités dont une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement séjourneront à Niamey.

Aussi, l'ambition des plus hautes autorités nigériennes est de faire de la capitale une ville « belle, propre et dotée d'infrastructures à la hauteur de l'événement ».

Sauvegarder l'environnement

En outre, cette opération lancée par la première dame, à travers sa fondation «Tattali-Iyali», est novatrice en matière de sauvegarde de l'environnement dans

un pays qui vit sous la menace quotidienne de la désertification et du changement climatique. «Si chacun de nous joue sa partition dans le sens de protéger l'environnement, des progrès importants (seront) alors réalisés », a déclaré Lalla Malika Issoufou, après avoir planté son arbre.

Au Niger, près de cent mille hectares de terres se dégradent chaque année, compromettant les moyens de subsistance des communautés, en particulier rurales. Cette dégradation, selon le ministre de l'Environnement, Almoustapha Garba, est pour l'essentiel imputable aux modes d'exploitation et de consommation individuels et collectifs peu respectueux de l'environnement. Aussi, le Niger s'est engagé à restaurer 3,2 millions d'hectares d'ici à 2030 pour lutter contre la désertification, a déclaré le ministre de l'Environnement à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, le 17 juin dernier.

Xinhua

FORUM CHINE-AFRIQUE

La communauté de destin au cœur de l'action

Le défi a été lancé par les chefs d'Etat, lors du 7e forum de Beijing organisé sur le thème « La Chine et l'Afrique : construire une communauté de destin encore plus solide par la coopération gagnant-gagnant ». Un nouveau chapitre dans les annales des relations sino-africaines vient de s'ouvrir.

Le Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) a planté le décor d'une nouvelle vision dans la poursuite de l'action menée par la Chine sur le continent africain. Au terme des deux jours, le sommet a publié la déclaration de Beijing qui vise à mettre en œuvre l'ambition de construire une communauté de destin encore plus solide. Dans cet élan, un plan d'actions de Beijing a été initié. Celui-ci fixe la priorité de mettre en œuvre huit initiatives majeures dans les trois ans à venir, en vue de renforcer, sur tous les plans, la coopération « pragmatique » sino-africaine.

Maintenir le cap du développement dynamique offre des opportunités importantes aux deux parties qui ont affiché leur volonté d'avancer sur la voie de la coopération stratégique globale. La marque d'un nouveau départ entre le plus grand pays en développement et un continent prometteur vient d'être déposée.

A l'unanimité...

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont parlé d'une seule voix au cours de cette grand-messe où ils ont exploré de nouvelles opportunités de coopération mutuellement bénéfique, afin de redynamiser les plans visant la construction conjointe d'un avenir meilleur. « L'évolution vers un monde multipolaire et la mondialisation économique gagnent en profondeur. Les destins des différents peuples n'ont

jamais été aussi étroitement liés. Dans le même temps, le monde est confronté à de grandes instabilités et incertitudes et l'humanité fait face à de nombreux défis communs », a déclaré le chef de l'Etat chinois, Xi Jinping, à la conférence de presse avec ses homologues africains, tenue en marge du FCSA.

Pour relever ce défi, les chefs d'Etat présents à ce sommet ont convenu de travailler de concert afin de bâtir une communauté de destin Chine-Afrique marquée par le partage des responsabilités, la coopération gagnant-gagnant, le bonheur pour tous, la prospérité culturelle, la sécurité commune et l'harmonie entre l'homme et la nature.

Pour le dirigeant chinois, l'épreuve du temps et des aléas internationaux ont permis aux relations sino-africaines de se « frayer un chemin de coopération gagnant-gagnant aux caractéristiques spécifiques et sont aujourd'hui entrées dans la meilleure période de leur histoire ». Et d'ajouter : « Nous allons mettre en œuvre, en priorité, les huit initiatives majeures concernant la promotion industrielle, l'interconnexion des infrastructures, la facilitation du commerce, le développement vert, le renforcement des capacités, la santé, les échanges humains et culturels ainsi que la paix et la sécurité, pour fournir davantage d'opportunités et une

plus grande force motrice à la coopération sino-africaine ».

Pour un avenir meilleur

La coopération sino-africaine a porté des résultats fructueux ces dernières années. Les dirigeants des deux camps disent s'attendre à davantage de réussites futures, contrairement à certaines allégations. Le commerce bilatéral a enregistré une croissance rapide. La Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique sur neuf années consécutives. Les échanges entre la Chine et l'Afrique ont été multipliés par 17, en

sûrement notre objectif de construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide et que les relations sino-africaines auront un avenir plus radieux », a espéré le président chinois.

Main dans la main

Depuis l'établissement du FCSA en 2000, la Chine et plusieurs pays africains développent leurs relations sur la base de l'égalité et du respect mutuel. Le sommet de cette année est le troisième en son genre dans l'histoire du FCSA, les deux précédents ayant été organisés à Beijing en 2006 et

« La Chine a pour principes de donner plus et prendre moins, donner avant de recevoir et donner sans rien demander en retour »

volume entre 2000 et 2017. L'an dernier, le volume des échanges a augmenté de 14% en glissement annuel pour atteindre cent soixante-dix milliards de dollars. Au premier semestre de 2018, ce chiffre a augmenté de 16% à presque cent milliards de dollars.

Le président chinois a promis des investissements de soixante milliards de dollars supplémentaires au profit du développement économique des pays africains, outre les huit initiatives pour renforcer la coopération bilatérale sur trois ans.

Un nouveau jalon dans la coopération Sud-Sud vient d'être posé à Beijing. « Je suis convaincu que grâce à nos efforts conjugués et au soutien agissant des plus de 2,6 milliards de Chinois et d'Africains, nous réaliserons

à Johannesburg en 2015. Le Sénégal sera le prochain pays à abriter ce forum de haut-niveau.

Pour conforter ses relations, la Chine suit l'approche des « cinq non » dans ses rapports avec les pays africains : non-ingérence dans les voies de développement des pays; non-ingérence dans leurs affaires intérieures; non-imposition de la volonté chinoise; non-imposition de contrepartie politique en échange de l'assistance; non-recherche de gains politiques dans les investissements et la coopération financière. « La Chine a pour principes de donner plus et prendre moins, donner avant de recevoir et donner sans rien demander en retour », a assuré Xi Jinping, qui se dit disposé à renforcer la coopération globale avec les pays africains afin de construire

une voie de développement de haute qualité, adaptée aux conditions nationales individuelles, inclusive et bénéfique à tous. « Nous allons œuvrer ensemble pour mieux préserver les intérêts communs de la Chine et de l'Afrique et renforcer le poids des pays en développement, de sorte à construire un monde meilleur et plus équilibré et à établir un bel exemple pour la construction d'une communauté de destin pour l'humanité », a-t-il poursuivi.

Le président rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'Union africaine, a, pour sa part, indiqué que l'engagement de la Chine en Afrique était « profondément transformationnel sur le plan intérieur comme dans le respect de la position globale de l'Afrique ». « L'Afrique considère la Chine comme un partenaire qui croit en la capacité du continent à sortir son peuple de la pauvreté et à parvenir à l'indépendance économique et à l'autosuffisance », a affirmé pour sa part le président djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, s'exprimant au nom de l'Afrique de l'est lors du dialogue d'affaires.

Créé il y a dix-huit ans, le FCSA est devenu un symbole de la coopération internationale avec l'Afrique et de la coopération Sud-Sud. Le succès du sommet de Beijing marque un nouveau point de départ et inaugure une nouvelle marche historique pour le partenariat de coopération stratégique global sino-africain. Le pari reste encore à gagner, même si toutes les bases ont été posées.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

Le président de l'Assemblée nationale succède à Nicolas Hulot

François de Rugy vient d'être nommé au ministère de la Transition écologique et solidaire, tandis que l'ancienne nageuse, Roxana Maracineanu, a été placée à la tête du ministère des Sports, en remplacement de Laura Flessel.

78% des Français souhaitent que l'écologie et la protection de l'environnement constituent une priorité dans l'action gouverne-

mentale, selon un sondage Ifop. Le nouveau ministre d'Etat, François de Rugy, a salué l'action de son prédécesseur Nicolas Hulot. Pour lui, « l'urgence écologique est un appel à agir; je suis ici pour agir avec méthode et persévérance », a-t-il déclaré. Il a opté "pour une transformation, pas pour le statu quo".

"Mon geste est un geste d'espoir", a déclaré Nicolas Hulot, avant d'ajouter : « Ne doutez

pas un seul instant que ma démission signifie une forme de résignation. Le sens de ma démission, c'est que nous prenions ensemble la mesure des enjeux et des risques. C'est le signal d'une nouvelle mobilisation». François de Rugy est un homme politique, il remplace un personnage de la société civile, Nicolas Hulot.

Noël Ndong

LOGEMENT

Les prix des loyers en baisse à Brazzaville

La crise économique qui asphyxie depuis quelques temps plusieurs secteurs d'activité a considérablement freiné la hausse de la location de maison dans la ville capitale. Autrefois véritable casse-tête, avoir une habitation à un prix raisonnable, avec toutes les commodités nécessaires, est devenu chose aisée.

On peut à nouveau lire sur des contreplaqués affichés au coin de certaines ruelles et avenues de la place : « maison à louer: deux chambres, salon, cuisine, douche et toilettes ». Faute de preneurs, les écrits de certaines de ces pancartes finissent par s'effacer suite aux intempéries.

Abordé, Jean Pierre, locataire à Ouenzé,

« Je suis obligé d'être tolérant et d'attendre la paie, pour recevoir mon argent. Si je demande au locataire de libérer ma maison, je risque de passer plus de temps avant de trouver un autre client »,

le 5^e arrondissement de la ville capitale, a confié : « Il y a deux ans, je louais cette maison de deux chambres-salon plus une cuisine à 70 000 FCFA le mois. Vu la conjoncture, j'ai négocié avec ma logeuse qui a accepté de revoir le prix à 50 000. Je me suis senti un peu soulagé ». Irène, quant à elle, a eu la chance de payer 100 000 FCFA par mois, pour une maison qui en valait le double, il y a deux mois au quartier Plateau des 15 ans.

Et à Franck de renchérir : « Pour avoir la maison où je vis actuellement, j'ai dû souder le fils du propriétaire de la parcelle

pour qu'il ne la cède pas à une autre personne. Je ne voulais pas rater cette occasion car j'avais passé beaucoup de temps à en chercher ».

Actuellement, les agences immobilières ne sont plus sollicitées comme avant. Les affiches annonçant la disponibilité des logements en location sont de plus en plus nombreuses le long des rues. D'après notre constat, ne pouvant plus faire face aux exigences mensuelles de payer la maison ainsi que les factures d'eau et d'électricité, certains ont regagné le toit parental, a-t-on appris. Les anciens occupants de ces maisons étant bien sûr des agents des structures publiques et privées de la place.

Au regard de cette crise que traverse le pays, Philippe, un bailleur abordé, a affirmé ne plus s'en tenir à la date de paiement du loyer telle que fixée dans l'accord. « Je suis obligé d'être tolérant et d'attendre la paie, pour recevoir mon argent. Si je demande au locataire de libérer ma maison, je risque de passer plus de temps avant de trouver un autre client », a-t-il dit.

A Pointe-Noire, la réalité est la même, voire pire. Au centre-ville, par exemple, beaucoup de maisons qui étaient occupées par de hauts cadres de certaines sociétés privées sont désormais vidées.

Lopelle Mboussa Gassia



PUBLICATION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DES TROIS CENTRES DE SANTE INTEGRES A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE



Suite à l'appel d'offres N°AON-F003/18/CMPM du 06 juin 2018 relatif à l'acquisition des équipements des trois centres de santé intégrés à Brazzaville et Pointe Noire, les résultats de l'évaluation se présentent comme suit :

Attributaire : Société LAH FULL BUSINESS

Ville de Brazzaville

• Quarante-six millions sept cent quarante-six mille cinq cent dix-sept (46 746 517) CFA TTC pour le lot 1 relatif à la fourniture des équipements médico-techniques du Centre de santé intégré Indzouli ;

• Trois millions deux cent soixante-dix-neuf mille cent dix (3 279 110) Francs CFA TTC pour le lot 2 relatif à la fourniture du matériel informatique au CSI Indzouli ;

Ville de Pointe Noire

• Trente Millions Deux Cent Trente Deux Mille Trois Cent Quarante Six (30 232 346) CFA TTC pour le Lot 1 relatif à la fourniture des équipements médico-techniques du Centre de Santé Intégré Saint Joseph ;

• Cinquante Neuf Millions Sept Cent Quinze Mille Quatre Vingt (59 715 080) Francs CFA TTC pour le lot 2 relatif à la fourniture des équipements médi-

co-techniques du Centre de Santé SIAFOUMOU ;

Attributaire : Société SERVIPRO

Ville de Brazzaville

• Six Millions Cent Quatre Mille Trois Cent Trente (6 180 330) FCFA TTC pour le lot 4 relatif à la fourniture du mobilier de logement ;

• Seize Millions trois cent quarante-six mille sept cent quatre-vingt-dix (16 346 790) FCFA TTC pour le lot 3 relatif à la fourniture du mobilier de bureau ;

• Dix-neuf millions trois cent quarante-cinq mille cinq cent trente (19 345 530) FCFA TTC pour le lot 5 relatif à la fourniture du groupe électrogène et des splits ;

Ville de Pointe Noire

• Douze Millions Cent Quatre Vingt Dix Mille (12 190 000) Francs CFA TTC pour le lot 3 relatif à la fourniture du groupe électrogène au profit du Centre de Santé Intégré de SIAFOUMOU.

Fait à Brazzaville, le 28 août 2018

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Les sénateurs de la Likouala appelés à briser le silence

Les conseillers municipaux du département ont récemment échangé, à Brazzaville, avec leurs élus au Sénat pour comprendre les raisons qui les empêchent d'effectuer des descentes.

« Depuis que nous les avons élus, ils n'ont jamais fait de descente encore moins des comptes rendus. Nous avons donc tenu à les rencontrer pour qu'ils nous disent ce qui se passe », a fait savoir Joseph Noumazalayi, un des conseillers de la Likouala. Les élections sénatoriales ont, en effet, eu lieu en août 2017, soit une année et un mois auparavant. Joseph Noumazalayi a rappelé que trois sessions se sont tenues depuis ces élections mais aucun sénateur de la Likouala

n'a effectué une descente. « Quand nous, conseillers municipaux, faisons des descentes, la population nous demande des comptes mais nous ne savons quoi lui dire », a-t-il déclaré, en fustigeant le silence des sénateurs du département de la Likouala.

Selon Joseph Noumazalayi, le département a plusieurs défis à relever. Avec une superficie de 66000km², la Likouala est huit fois plus grande que le Liban. La population estimée à quatre cent mille habitants



Joseph Noumazalayi représente 10% de celle du Congo. « Malheureusement, même le projet de l'eau pour

tous n'est pas passé par là. Le boulevard énergétique non plus. Sur le récent plan

national de développement, la Likouala est hors-jeu », a déploré le conseiller municipal pour qui le silence des sénateurs ne s'explique pas. Par ailleurs, sur classement du baccalauréat au plan national, la Likouala a occupé la dernière place ces trois dernières années, à en croire Joseph Noumazalayi.

« À partir de cette rencontre, nous allons améliorer les relations entre conseillers municipaux et sénateurs de la Likouala. Qu'ils fassent régulièrement des descentes pour éclairer la lanterne de la population », a souhaité le conseiller municipal.

Rominique Makaya

RENTÉE SCOLAIRE 2018-2019

Les parents ne se bousculent pas encore dans les marchés

A quelques trois semaines de la reprise des cours sur toute l'étendue du territoire national, l'ambiance n'est pas encore au rendez-vous autour des marchés et points de vente des fournitures scolaires.



Un parent devant une vendeuse de fournitures scolaires au marché Poto-Poto/Adiac

La rentrée scolaire 2018-2019, c'est pour bientôt, notamment au début du mois d'octobre. En effet, les années se suivent certes mais elles ne se ressemblent forcément pas. Du moins, en ce qui concerne les préparatifs de la prochaine rentrée des classes, les points de vente des fournitures scolaires (cahiers, livres, sacs, tenues et autres), dans les différents marchés de Brazzaville, ne connaissent pas encore de foules qui les envahissent souvent pendant la même période.

« Nous souhaitons qu'il y ait beaucoup d'acheteurs, afin d'écouler rapidement nos produits. Mon vœu est que les parents viennent vraiment

nombreux s'approvisionner. À l'heure actuelle, les prix sont encore abordables. Par rapport aux années écoulées, les prix n'ont pas changé », a constaté Vianney Ganga, une gérante au marché de Poto-Poto.

Du côté des parents, plusieurs raisons sont évoquées même si l'Etat a pensé à payer des salaires tout au début du mois. « Tout va avec la conjoncture actuelle du pays. Il n'y a pas d'engouement comme les années précédentes. Préparer la rentrée des enfants aujourd'hui devient un calvaire. Pour nous qui avons cinq enfants, il faut la préparer lentement: trois aujourd'hui et les deux autres avant la fin du

mois », a expliqué un père de famille, qui a requis l'anonymat.

En effet, certaines personnes attendent le dernier moment pour préparer la rentrée de leurs enfants. Une période pas souvent très aisée car les vendeurs profitent des affluences pour augmenter parfois des prix. Souhaitons que l'Etat puisse penser à ses agents avant la date de la rentrée surtout lorsqu'on sait que tout le monde n'est pas travailleur au Congo. « Les rudes conditions de vie sont certainement l'une des causes de cette situation », a lancé un certain Obouo, que nous avons surpris dans un marché de la place.

Parfait Wilfried Douniama et Guillaume Ondzé

Les écoles privées modernisent les modes de paiement des frais d'écolage

Les parents pourront désormais s'acquitter des frais scolaires de leurs enfants par voie électronique ou en liquidité, à partir de la prochaine année scolaire 2018-2019.

L'initiative prise par les écoles privées du Congo porte uniquement sur les frais exigibles dans les établissements privés de l'enseignement secondaire, notamment les frais d'inscription, d'écolage et d'examen officiels.

Selon Aïdid Obandza Komand, promoteur du complexe scolaire privé Clesh-Boclaire, à Talangaï, la réforme est approuvée par plusieurs écoles privées d'enseignement et par la Coordination nationale des promoteurs des écoles privées du Congo ainsi que l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo.

Les parents choisiront eux-mêmes leur opérateur parmi ceux qui existent au Congo. Ils devront, ensuite, retirer le quitus de paiement à confirmer par l'école après l'opération. Ce document précisera le code de l'école fréquentée par l'élève et les renseignements à fournir lors du transfert.

« Dès que vous payez vos frais, un message est reçu directement par l'intendant de l'école qui, par la suite, doit

« Dès que vous payez vos frais, un message est reçu directement par l'intendant de l'école qui, par la suite, doit rendre compte au promoteur de l'école au fur et à mesure, ou faire le point de caisse à la fin »,

rendre compte au promoteur de l'école au fur et à mesure, ou faire le point de caisse à la fin », a expliqué Aïdid Obandza Komand. Son établissement applique déjà cette procédure qu'il juge très salubre dans le cadre du commerce en ligne.

A Brazzaville, il y a très peu d'entreprises publiques ou privées qui profitent des transferts électroniques, excepté les paiements de factures à l'ex-Société nationale de distribution d'eau ou à l'ex-Société nationale d'électricité.

Fortuné Ibara

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU ROI MAURICE INTSILAMBIA décédé le samedi 11 août 2018 au village Itaba

Du dimanche 12 août au 6 septembre 2018

- Louanges des chefs par les griots de la contrée
- Animation culturelle ;
- Visite individuelle par les notables ;
- Réception individuelle par les gendres, beaux-frères, amis et connaissances.

Vendredi 7 septembre 2018

- Grande concertation avec les notables et dignitaires du royaume Téké.

Samedi 8 septembre 2018

- Exposition du catafalque au public ;
- Danses traditionnelles par les associations culturelles invitées.

Dimanche 9 septembre 2018

- 7h00 : animation culturelle ;
- 9h00 : louanges des chefs par les grands griots de la contrée ;
- 10h00 : arrivée et réception sous applaudissements nourris de Son Excellence Monsieur le président de la République Denis Sassou N'Gusso et Madame.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux



Chemises à rabat

Magazines

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Cartes de visite

Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo

NÉCROLOGIE

Les familles Ossoka et Omboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangai, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage, rue Ndolo. L'inhumation est prévue pour le vendredi 7 septembre.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

LITTÉRATURE

«Requiem pour une âme hantée» de Mayft Nzaou

Publié cette année aux éditions Jets d'Encre, le roman, le deuxième de l'auteur, est le compte rendu psychologique d'un fait qui hante jour et nuit un jeune homme.

Nathaniel est un jeune homme affaibli et captif, triste et déchiré, enfermé dans un lieu et hanté par des voix qui le ramènent à ses souvenirs. Souvenirs des coups violents et mortels de son père contre sa mère et qui l'ont meurtri et traumatisé.

Il voit tout à travers, une colère très douloureuse qui poétise même l'horreur. Ce jeune homme soucieux passe tout son temps sur son canapé. Cette attitude agace correctement Edmée qui, pour la énième fois, lui tourne le dos.

Fragilisé, Nathaniel s'enfoncé peu à peu dans une spirale négative qui l'entraîne aux frontières de la folie. Il ne supporte ni les caprices ni les reproches d'Edmée et se lasse de la voir revenir. « *C'est bien ce que tu veux de moi ? Pourquoi est-ce toujours à moi de me corriger par rapport à vous autres ? C'est pire encore avec toi, tu te crées des situations de crise. Tu veux quelque chose et tu exiges de moi que j'aie la même idée. Et si par malheur je n'aime pas, alors je suis le type le plus degueulasse qui soit. Qu'est-ce qui fait que tu as tellement raison et moi toujours tort ? Et qui es-tu d'abord pour m'obliger à aller dans le même sens que toi ? J'en ai marre de tout et de toutes ces astuces que tu emploies pour me faire plier et me sentir mal, je te déteste pour ça. Tu étais pourtant partie, pourquoi es-tu revenue ? Tu aurais dû y rester, où que ce soit, au moins j'aurais été débarrassé de toi* », crie-t-il avec violence.

Rosalie Bindika

RENTÉE 2018

Trois questions à Gabriel Kinsa

Après avoir honoré les contrats des festivals de cet été en France, le conteur congolais va se rendre dans son pays pour créer une école des Arts à Boko, dans le département du Pool. Ses ouvrages sont à nouveau au programme scolaire de la rentrée 2018-2019 en France. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Quel est votre ouvrage retenu au programme scolaire 2018-2019 ?

Gabriel Kinsa (G.K.) : Je propose aux jeunes lecteurs une panoplie d'albums, dont les contes, berceuses, musiques kongos. En grande partie, je vise le lectorat jeune. C'est à ce titre que, il y a deux ans, l'académie de Versailles avait retenu au programme «Zala Zoba». C'est une œuvre en référence de la diversité culturelle issue des rites, histoires, traditions d'ailleurs, destinée à l'éveil et l'ouverture des enfants en âge scolaire. J'entraîne les lecteurs à la découverte de l'Afrique : la voix du feu, de l'eau, du buisson, en faisant entendre le



souffle des ancêtres. C'est un combat que je livre pour l'acceptation de l'autre dans ce monde globalisé. A Montreuil-sous-bois, les élèves de la 6e du collège Cesaria-Evora ont monté une pièce de théâtre à partir de l'adaptation de mon dernier ouvrage «Le chant du papillon». La représentation en avant-première était donnée en ma présence.

L.D.B. : Comment expliquez-vous que ce combat soit mené hors du Congo ?

G.K. : Sans doute parce que je vis en France depuis 1981. Ici, au gré des rencontres et des amitiés, notamment avec le musée Dapper qui, depuis, a malheureusement fermé ses portes, j'ai facilement eu l'opportunité de conter. Devant des auditoires cosmopolites et récep-

tifs, j'ai trouvé l'aisance de donner divers spectacles. Je partage mon patrimoine culturel avec la fierté et le sentiment d'être chargé d'une mission de transmission. Effectivement, je suis arrivé à l'âge où je dois repartir à la source et préserver ce patrimoine en le transmettant aux plus jeunes. Je pars pour le Congo, plus exactement à Boko, créer une école de préservation des Arts.

L.D.B. : Quel est le contour de cet établissement ?

G.K. : En respect des institutions, l'objectif premier sera de protéger en laissant libre-court à l'enseignement artistique au label de nos traditions, notre civilisation. Elle devra être un pilier de la pratique des Arts, de tous les Arts. Elle aura la responsabilité d'empêcher de tomber dans le spectre de l'uniformisation charrié par la mondialisation. Mais plutôt mettre en avant les questions de la société matriarcale et des liens qui régissent les membres de notre communauté avec la place et le rôle du conte dans l'éducation et l'initiation, la relation avec l'environnement.

Marie Alfred Ngoma



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

MANAGEMENT CULTUREL

Des candidatures ouvertes pour une formation à Pointe-Noire

Destiné aux administrateurs et gestionnaires des structures et projets culturels ainsi qu'aux managers d'artistes, le séminaire aura lieu du 8 au 18 octobre, dans le cadre du projet « Pointe-Noire, ville carrefour des arts ».

La formation est organisée par l'Espace culturel Yaro, en partenariat avec le projet «Ségou, ville créative» et la fondation Festival sur le Niger du Mali. Elle se déroulera au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba) et concerne six pays d'Afrique centrale, notamment le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad. Ce séminaire sera animé par Luc Mayitoukou, directeur de Zhu culture (du Sénégal), formateur et expert international en administration culturelle.

L'objectif est de renforcer les capacités des participants à la gestion au quotidien de leurs organisations (gestion administrative, bonne gouvernance, leadership, contrats, droits et autres). Pour plus d'informations (conditions de participation et dépôt des dossiers de candidature), les personnes intéressées peuvent contacter les organisateurs par mail à l'adresse: espaceyaro@yahoo.fr. Le délai des candidatures est fixé au 23 septembre.

Notons que cette formation a été initiée dans le cadre du projet «Pointe-Noire, ville carrefour des arts», qui consiste, à travers de multiples activités culturelles et artistiques, à donner une visibilité à cette ville et à interpeller davantage les pouvoirs publics locaux à la mise en place d'une politique culturelle.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

MUSIQUE

Kevin Mbouandé en concert à la kermesse Tata loboko

Le show du groupe Patrouille des stars s'annonce spectaculaire, entre prouesses et performances scéniques, le 8 septembre, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire.

Kevin Mbouandé poursuit sa trajectoire ascendante, comme un voilier. Il profite du vent pour prendre de la vitesse et rencontrer les fans de partout. Dans cette croisière, l'artiste décide de faire halte à Pointe-Noire, pour un concert exclusif qui risque fort de séduire les yeux et les oreilles de nombreux mélomanes, à la kermesse Tata loboko.

Fort de plusieurs albums, mêlant avec brio la rumba et le ndombolo, Kevin Mbouandé s'est forgé une identité artistique remarquable qui a fait de lui l'un des artistes les plus adulés du pays. Artiste multidimensionnel doté d'une voix dormante, il n'en finit



pas de conquérir les foules et le cœur des mélomanes. Et le public le lui rend bien. L'annonce de ce concert a fait la joie de nombreux fans qui s'impatientsaient à l'idée de revoir leur idole sur scène dans les terres Mâ Loango. Son dernier show ponténégrin remonte, en effet, au mois de février dernier au Mess mixte de garnison.

Pour cette nouvelle date,

Kevin Mbouandé et son groupe Patrouille des stars mettront à l'honneur quelques hits extraits de l'incontournable «Congo uni» mais aussi des morceaux d'autres opus mythiques comme «Tonton partout partout» et bien d'autres. L'artiste musicien ne se privera pas non plus d'interpréter en live les morceaux de son nouvel album baptisé «312 Métaphysique» qui doit voir le jour d'ici là.

Depuis son ouverture, la kermesse Tata loboko accueille de nombreuses personnes qui viennent participer aux diverses manifestations qu'elle propose. En effet, elle a établi sa réputation devenant ainsi un lieu incontournable où les spectacles se suivent mais ne se ressemblent pas. Au programme : concerts de rap, coupé décalé, variétés, spectacles de danse, théâtre, spectacles comiques. Ce lieu a conquis de nombreuses stars et grandes productions à l'instar de Kevin Mbouandé dont le rendez-vous est pris pour le 8 septembre.

Hugues Prosper Mabonzo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



INTERVIEW

Mambou Loemba: « Les autorités doivent former une synergie pour rehausser le niveau du tennis au Congo »

Le président du Club Tennis Elaïs vient d'organiser, pendant deux mois à Pointe-Noire, la dix-huitième édition du stage vacances dit « Elaïs Sport pour tous ». Au terme de cette activité au cours de laquelle plusieurs enfants ont été initiés au tennis, il nous dresse le bilan et parle de ses projets pour le développement de ce sport au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : La 18^e édition du stage vacances Elaïs vient de s'achever. Quel bilan dressez-vous ?

Mambou Loemba (M.L.) : L'édition de cette année a été un véritable succès, ce stage a duré deux mois. De nombreux enfants ont pris part à cette initiative qui s'est déroulée dans trois disciplines, notamment le mini-foot, le basketball et le mini-tennis. Ainsi donc, mon plaisir était de voir tous ces enfants réunis pour un même objectif : le tennis.

L.D.B. : Qu'envisagez-vous pour ces enfants en les initiant au tennis ?

M.L. : Nous souhaiterions un jour que le Congo remporte des trophées de renommée internationale à travers ce club. D'où, notre engagement à préparer cette pépinière nationale. Tels qu'ils se forment, nous avons tous la conviction qu'un jour, ces enfants seront prêts à affronter les grandes compétitions internationales du tennis. Et comme l'avait su le dire le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, dans son programme « Plus loin ensemble », nous pensons que c'est dans sa vision d'homme de conviction, avec un esprit de challengeur pour le sport, qu'il a fait construire le complexe sportif de Kintélé aux normes internationales afin que les jeunes sportifs congolais aillent plus loin dans le sport de haut niveau. Ces installations de haut niveau témoignent l'engagement solennel du chef de l'Etat de faire des athlètes congolais des futurs grands champions.

L.D.B. : Avez-vous un mot

à l'endroit des parents qui soutiennent votre initiative en intégrant leurs enfants dans le Club Elaïs ?

M.L. : Notre club est ouvert toute l'année à tous les enfants dont les parents souhaitent les voir continuer avec les entraînements de tennis. Je peux vous citer un exemple : en Suisse, un enfant de 10 ans s'entraîne au tennis en moyenne dix heures par semaine. Le modèle de réussite des sœurs Venus Williams et Serena Williams, avec l'assistance acharnée de leur père, Richard Williams, depuis l'âge de 7 ans. Elles sont classées dans le Top 10 des meilleures joueuses chez les dames. Raphael Nadal, grâce à l'assistance de son oncle, Toni Nadal, est classé dans le Top 10 chez les messieurs. Les parents ont donc intérêt à pousser les enfants dès le bas âge vers l'apprentissage des sports pour leur donner l'occasion d'aller plus loin ensemble. Le sport pourrait aussi être une source de revenu pour certains.

L.D.B. : Quelle place occupe le tennis au Congo ?

M.L. : Une place acceptable et les pouvoirs publics ont le devoir d'accompagner et de soutenir les enfants qui ont plein de volonté pour ce sport. Cette pépinière peut réaliser pour certains le rêve de devenir des champions de demain. Nous appelons donc les autorités compétentes à former une synergie sans relâche pour rehausser le niveau du tennis au Congo. C'est maintenant que nous devons préparer ces enfants à devenir des élites de demain.

L.D.B. : Avez-vous l'ambition

d'étendre l'apprentissage du tennis dans d'autres départements ?

M.L. : Oui, après les villes de Pointe-Noire et de Nkayi dans la Bouenza, mon club et la structure spécialisée dans ce domaine, Gentil Organisateur, prévoient d'organiser, en décembre prochain, le premier stage « Tennis pour tous » dans la ville d'Oyo, pour les départements du nord du pays.

L.D.B. : Travaillez-vous avec des partenaires à l'extérieur ?

M.L. : Pour mieux préparer nos futurs athlètes à participer à des grands rendez-vous sportifs, nous pensons déjà au championnat national de tennis, aux divers tournois continentaux de la Confédération africaine de tennis (CAT), aux Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo, 2024 à Paris et 2028 à Los Angeles. Nous travaillons en collaboration depuis trois ans avec deux académies de tennis du Maroc. La première, Atlantic Tennis Academy (ATA), à Agadir, avec une connexion en France: l'Académie Haut de Nîmes où nos joueurs peuvent participer aux tournois d'évaluation. ATA accueille nos joueurs pour les stages de progression. La seconde est Marrakech Sport Center (MSC) basée à Marrakech.

L.D.B. : Vos projets pour l'année 2019 ?

M.L. : Dans notre feuille de route pour 2018/2019, nous proposons au président de la Fédération, l'organisation, ici à Pointe-Noire, du championnat national de tennis toutes catégories comptant pour la saison sportive 2018. Avec MSC Marrakech, au mois de novembre, il y aura un stage intensif de progression pour les passionnés du tennis de la ville de Pointe-Noire. Nous envisageons également un tournoi international des jeunes de



Mambou Loemba, président du Club Tennis Elaïs/Adiac

14 ans et moins; un stage de formation des coaches avec l'assistance technique de la ITF afin d'assurer à nos futurs champions ici présents un meilleur encadrement. Avec le soutien de nos partenaires, nous demandons à la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) de pouvoir nous accompagner à réaliser ces événements inscrits dans notre programme des préparatifs pour les prochains tournois du circuit CAT/ITF 2019.

L.D.B. : Constatez-vous l'engouement pour la pratique du tennis à Pointe-Noire ?

M.L. : Oui, les faits parlent. Tenez ! En 1990, la Fécoten et la CAT avaient organisé le championnat d'Afrique ici à Pointe-Noire. En 2008, les autorités locales ont reçu le grand champion Jo Wilfried Tsonga, classé dans le top 10 mondial des meilleurs joueurs de tennis. Jo Wilfried a fait les échanges de balle avec les enfants sur ce cours de tennis d'Elaïs. Notre souhait est de les voir prochainement recevoir de nouveaux champions sortis du Club Elaïs. Les enfants veulent suivre les pas de Jo Wilfried Tsonga. En 2011, Pointe-Noire a accueilli le dernier championnat natio-

nal de tennis. Je peux dire que la ville de Pointe-Noire peut prétendre devenir la capitale du tennis congolais avec des répercussions sur le plan économique, le tourisme et le rayonnement de notre ville.

L.D.B. : Une dernière préoccupation ?

M.L. : Je remercie les partenaires qui nous accompagnent dans l'accomplissement de nos actions sportives, notamment la chaîne hôtelière Elaïs, les sociétés Saris Congo, Bralico, Minoco, Globaline, le groupe Niangadou, le Hicem du Congo, l'ambassade du Congo en France, l'Association solidarité universelle. Nous remercions le président de la Fécoten, Germain Ikonga, d'avoir fait du Congo le pays hôte du circuit CAT/ITF des joueurs de 14 ans et moins de la zone Afrique centrale. Au gouvernement congolais, nous demandons son soutien avec des mesures fiscales visant à revoir à la hausse, pour les entreprises, la limite fiscale des charges liées au sponsoring. Aujourd'hui, cette limite est fixée à 0.5% du chiffre d'affaires (Article 113 du code général des impôts).

*Propos recueillis
par Faustin Akono
et Séverin Ibara*

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Certaines fédérations financeront elles-mêmes leur participation

Une circulaire du ministère des Sports et de l'éducation physique répartit les fédérations sportives nationales susceptibles ou non de participer aux compétitions internationales au titre de la saison 2018-2019, qui débute en octobre prochain.

Vingt-et-une fédérations et associations sportives sont appelées à vulgariser et développer leurs disciplines respectives. « En cas d'inscription aux compétitions internationales, au titre de la saison 2018-2019, ces fédérations financeront elles-mêmes leur participation », souligne la circulaire. Une décision prise après évaluation et examen du fonctionnement de toutes les fédérations sportives nationales, au titre de la saison 2017-2018.

Il s'agit donc des fédérations congolaises de badminton, de basketball (dames), de boxe, qui a donné au Congo, entre autres, une médaille d'or aux Jeux africains 2015 et une autre médaille d'or aux championnats d'Afrique en 2017, avec à la clé, une qualification à la coupe du monde, la même année, de boxe des pharaons rénovée, de cyclisme, de l'escrime,

de football (dames), de l'haltérophilie, de handball (hommes), de jiu-jitsu, de judo, de kyokushin, de Lutte associée, de natation, de nzango, de rugby, de sport de boules, de tennis, de triathlon et de taekwondo, dont la fédération n'est pas encore jusque-là mise en place.

Ces disciplines sont mises sur le banc de touche des compétitions internationales, parce que leur niveau de pratique est relativement faible sur

« En cas d'inscription aux compétitions internationales, au titre de la saison 2018-2019, ces fédérations financeront elles-mêmes leur participation »



Le boxeur médaillé d'or congolais aux Jeux africains 2015

toute l'étendue du territoire national, l'absence remarquable des ligues opérationnelles, des participations aux compétitions internationales sur la base de simples inscriptions, de mauvais résultats aux compétitions

internationales antérieures. D'autres fédérations sont mis hors-jeu à cause des dysfonctionnements dus aux conflits internes.

Par ailleurs, dix fédérations et associations peuvent participer aux

compétitions internationales: athlétisme; basketball (hommes); football (hommes); handball (dames); gymnastique; karaté, Kurash; tennis de table; volleyball et wushu (kung-fu).

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France



Thomas Oualembo a inscrit le 4^e but de son équipe (DR)

National 1 (ex CFA), 6^e journée

Groupe A

Chasselay chute à Grasse (1-2). Christopher Bitsamou, titulaire, a joué l'intégralité du match.

La réserve de l'OL, entraînée par Christian Bassila, corrige Pontarlier (6-0). Entré à la 65^e, Thomas Oualembo a marqué le 4^e but de son équipe à la 80^e.

La réserve de Marseille perd le derby face à l'Athletico Marseille (ex Consolat) sur le score de 1-3. Titulaire, Niels Nkounkou au poste de latéral gauche a été remplacé à la 71^e.

Groupe B

Blois bat Trélissac (2-0). Remplaçant, Hermann Mongomba est entré à la 27^e. Daniel Moutala a fait son apparition à la 74^e.

Les Herbiers s'inclinent au Puy (1-2). Dolan Bahamboula a été remplacé à la 79^e.

Andrézieux fait match nul sur le terrain de la réserve de Saint-Etienne (2-2). Avec Juvrel Loumingou, aligné dans l'axe de la défense.

Groupe C

Saint-Malo est étrillé à Poissy (0-4). Avec Yven Moyo, titulaire.

La réserve du Havre l'emporte à Vannes (2-1). Alan Dzabana, titulaire puis remplacé à la 86^e, a ouvert le score. Et son compteur personnel.

Groupe D

Dorian Samba, titulaire, et Reims B chutent à domicile face à Créteil (0-1).

Camille Delourme

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CHARITÉ

L'ONU encourage l'humanité à être plus solidaire

Les décideurs du monde sont appelés à inclure dans leurs programmes de développement le concept de la charité pour promouvoir le renforcement de l'esprit de solidarité et lutter contre la pauvreté.

La communauté internationale a célébré, le 5 septembre, la Journée mondiale de la charité. L'objectif principal de cette journée décrétée par l'Assemblée générale des Nations unies est d'encourager la communauté interna-

tionale à plus de solidarité.

« A travers le programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre 2015, les Nations unies reconnaissent l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes comme le défi le plus important et un prérequis indispensable pour le développement durable, en incluant le terme de charité », a précisé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a appuyé que ce programme appelle à renforcer l'esprit de solidarité mondiale, particulièrement à destination des plus pauvres et des plus vulnérables.

Selon les Nations unies, ce plan structuré autour des dix-sept objectifs de développement durable à l'horizon 2030 est regroupé en six domaines d'action, à savoir la charité; la dignité; l'humanité; la prospérité; la justice; les partenariats. Chacun de ces objectifs a le potentiel de transformer la vie de tout un chacun et notre planète, en fournissant un cadre pour l'action des organisations philan-

thropiques, afin de permettre à tous de contribuer à l'exercice de rendre le monde meilleur.

« Ces dix-sept objectifs de développement durable et les cent soixante-neuf cibles s'inscrivent dans le prolongement des objectifs du millénaire pour le développement. Ils visent à réaliser les droits de l'homme pour tous, l'égalité des sexes et

« A travers le programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre 2015, les Nations unies reconnaissent l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes comme le défi le plus important et un prérequis indispensable pour le développement durable, en incluant le terme de charité »

l'autonomisation des femmes et des filles, en conciliant les trois dimensions du développement durable : l'économie, le social et l'environnement », signifie l'ONU.

Rock Ngassakys

Djoseph philosophe
The winner, o vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

En spectacle SHOW acoustique tous les samedis
à partir de 16h00 au Resto-bar MASSALA
25 bis rue HADUSSAS Rond point Poto-poto

+242 06 948 18 26 @djosephphilosophe@gmail.com Djoseph philosophe Djoseph philosophe